

l'industrie pour essayer d'exporter plus aux États-Unis, pour essayer d'amoindrir les restrictions américaines, mais une vraie commission économique, à l'esprit social, pour régler vraiment les problèmes canadiens, les problèmes que nous avons.

Ces problèmes, qui ne sont pas réglés, dépendent de nous, monsieur le président. Si nos méthodes de production et de financement sont efficaces au suprême degré, nos méthodes de répartition des richesses sont merveilleusement aussi bonnes pour les Canadiens qui ont du travail, mais il reste à compléter la répartition d'un minimum vital personnel garanti aux citoyens dépendants, sans travail ni capital, mais qui ont le droit de vivre à même notre gigantesque production nationale.

Monsieur le président, si nous voulons concurrencer les autres pays et devenir vraiment maîtres de notre économie, il faut faire l'indépendance économique et pour ce, il faut financer notre production finie. Voilà ce que je voudrais faire ressortir. Je désirerais que le ministre écoute, et si le cœur lui en dit, fasse quelque chose relativement à notre production finie, car si nous voulons concurrencer les autres pays, il faut réduire nos prix et produire à meilleur marché. Nous ne pouvons pas produire à meilleur marché à cause de taxes de l'ordre de 12 p. 100, de taux d'intérêt de 11 et de 12 p. 100. Les transports sont très dispendieux et tout est taxé et surtaxé. Nous ne pouvons pas produire à meilleur marché.

Si nous voulons vraiment conquérir les marchés étrangers, si nous voulons vendre ou disposer de nos surplus de production, il faut également diminuer notre production, et ce par d'autres moyens que ceux que nous connaissons aujourd'hui, car ceux-ci ne font simplement qu'augmenter les coûts de production, les prix, les salaires, etc. C'est une course à l'augmentation, et ce n'est pas bon du tout pour l'importation. Nous importerons lorsque nous aurons de meilleurs prix.

L'honorable ministre tente présentement d'intervenir par des moyens indirects pour réduire les prix de 10 p. 100, afin de maintenir notre marché au niveau de celui des Américains. Si nous faisons cela, les Américains s'imagineront qu'il s'agit d'un moyen pour les déjouer et ils prendront d'autres moyens pour empêcher les produits canadiens d'envahir leur marché. Il pourrait en être de même pour le Canada, mais cela ne réglerait pas le problème.

Pour le régler, il y aurait une solution pratique de mise en marché, laquelle consisterait à financer les inventaires jusqu'à la consommation. Dans le système actuel, au contraire, il y a là un vice qui ouvre la porte à tous les abus. La mise en marché, de nos jours, est un problème très épineux pour les producteurs, à cause de son aspect financier qui la met à la merci de toutes les spéculations. La capitalisation dans les inventaires représente des milliards dont le fardeau doit être supporté par les producteurs et représente également des millions en intérêt sur les capitaux, lequel est inclus dans les prix au consommateur.

Parce que la mise en marché est laissée entièrement à la merci des financiers et des spéculateurs, les producteurs sont perpétuellement empêchés de vendre leur production et n'ont pas d'autre choix que d'être ballottés par les spéculateurs sans scrupule qui contrôlent l'écoulement de leurs produits.

• (12.10 p.m.)

Le ministre devrait trouver une formule destinée à financer les inventaires, car les fabricants sont obligés de

se limiter aux produits saisonniers et de les entreposer. Présentement, ce sont les banques, avec leur formule 88, qui financent cet entreposage à un intérêt de 12 p. 100, montant qui s'ajoute au prix des produits.

Or, la formule que nous préconisons, c'est que l'entreposage soit financé par des crédits nouveaux de la banque centrale, car il s'agit de production nouvelle et réelle qui doit être financée par des crédits sans intérêt, remboursables à la vente des produits.

Ainsi, nous pourrions certainement réduire le coût de revient et concurrencer les pays étrangers. Voilà un des moyens de réduire le coût de nos produits.

Le deuxième moyen serait de financer nos industries à un taux d'intérêt raisonnable. Il faudrait également supprimer la taxe de 12 p. 100, ce qui dispenserait le gouvernement d'accorder des subventions. Du même coup, on réduirait le coût de la vie et celui des produits. Voilà une des solutions que nous proposons.

Le député de Joliette (M. La Salle) disait hier que les partis de l'opposition ne trouvent pas de solutions. Mais je lui demanderais d'ouvrir les yeux et les oreilles. En voilà une solution, et logique par surcroît. A mon sens, si la Commission dont il est question était destinée à étudier sérieusement l'économie, nous pourrions obtenir des résultats épatants et démontrer au monde entier que nous sommes capables de conduire notre économie d'une façon logique, saine et permanente, en permettant à nos citoyens d'acheter à des prix raisonnables et à toucher l'escompte compensé, destiné à réduire le prix des produits.

Dans les secteurs où la surproduction existe, le gouvernement, par sa banque de contrôle, peut certainement accorder des escomptes compensés en vue de réduire les prix, permettant ainsi aux Canadiens d'acheter plus de produits avec moins de pouvoir d'achat. Il s'agit encore d'une solution proposée par les créditistes depuis longtemps. Ce n'est pas moi qui l'ai inventée. Cela a été inventé par d'autres beaucoup plus intelligents et renseignés que je puisse l'être.

A l'automne, par exemple, on récolte des patates qui, éventuellement, atteindront la consommation au cours des douze mois suivants. Il faut donc attendre que l'inventaire des patates soit assumé par le producteur et que celles-ci soient vendues à des spéculateurs à des prix dérisoires, afin de permettre aux producteurs de retirer l'argent qu'ils ont investi dans leur production. Dans le cas contraire, on assiste à l'exploitation des producteurs par les spéculateurs.

Quand on finance en vertu du système actuel—je pense à la formule 88—et que la saison n'est pas propice à la vente des produits, on force le producteur à rembourser son prêt. Quand il ne trouve pas à vendre ses produits, il est obligé de couper le prix de ses produits. Alors, les producteurs produisent et vendent à perte pour rembourser le banquier, et ce à un taux d'intérêt de 12 p. 100, selon la formule 88.

Voilà où le gouvernement devrait intervenir et c'est là que le ministre devrait étudier sérieusement ces propositions. Si celles que nous préconisons ne lui plaisent pas, qu'il en trouve de meilleures. Et s'il n'en trouve pas, qu'il essaie au moins celles que nous préconisons. Il y a certainement moyen de trouver une solution quelque part pour améliorer notre système économique désuet.

Les Canadiens sont en droit d'espérer que le système financier soit en mesure de maintenir le volume de la monnaie et du crédit en circulation à un niveau qui leur